

## « L'Eau du futur » : agir pour l'avenir de l'eau en Charente-Maritime

La Charente-Maritime connaît régulièrement des tensions quantitatives sur sa ressource en eau. C'est l'expression de déséquilibres entre les capacités d'approvisionnement et la demande. À cela, s'ajoute une dégradation de la qualité de l'eau brute, ce qui rend difficile l'accès à des ressources pérennes.

Pour répondre à ces défis majeurs et prendre les bonnes décisions, Eau 17 a lancé en 2022 une étude prospective « L'Eau du futur ». Elle a débouché sur une feuille de route ambitieuse pour garantir la disponibilité de l'eau potable à horizon 2050.

### Une étude pour anticiper



« L'Eau du futur » s'inscrit dans la droite ligne des principes fondateurs du syndicat : solidarité, anticipation, résilience et dans la continuité de la stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique adoptée par les élus du syndicat en 2020.

Elle offre une **vision claire** de la **disponibilité des ressources d'ici 2035 et 2050** et répond à trois objectifs majeurs :

Identifier et préciser les déséquilibres à venir :

caractériser les tensions potentielles sur la ressource en eau, en tenant compte des spécificités de chaque territoire.

Éclairer les décisions des élus :

fournir des données fiables et des scénarios prospectifs pour permettre aux élus de prendre les décisions les plus adaptées.

Définir une stratégie d'adaptation et un plan d'actions ::

mettre en place une feuille de route claire et des actions concrètes pour garantir l'accès à l'eau potable à long terme.



### Méthodologie de l'étude : une approche rigoureuse et collaborative

« L'Eau du futur » est le fruit d'une mobilisation collective d'Eau 17, de l'État, de la Région, du Département, des Agences de l'Eau, de l'EPTB Charente et des

acteurs territoriaux (intercommunalités, offices de tourisme, Charentes Tourisme). Pour garantir la fiabilité de ses résultats, elle s'est appuyée sur de nombreuses expertises et une méthodologie rigoureuse : bilans quantitatifs, hypothèses de départ, scénarios prospectifs, données actualisées.

L'étude a permis d'établir un **diagnostic** prospectif **précis** pour les **3 systèmes d'approvisionnement** d'Eau 17 : le Littoral, la CARA et les Secteurs intérieurs.

#### Secteurs intérieurs.

L'équilibre entre les besoins et les ressources est globalement assuré à l'horizon 2035-2050.

#### CARA (Communauté d'Agglomération Royan Atlantique).

La situation est plus tendue, avec des risques de déficit à l'horizon 2050 dans certains scénarios.

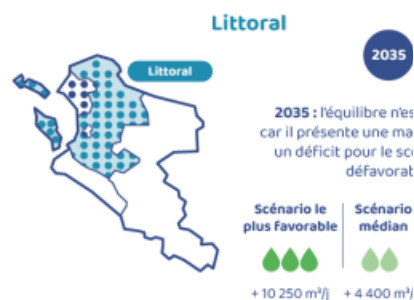
#### Littoral.

Les tensions sont les plus fortes, avec un équilibre incertain dès 2035 et des déficits importants d'ici 2050.

**L'approvisionnement** en eau est **garanti** sur l'ensemble du périmètre d'Eau 17 **hors période estivale**. En **été**, l'**équilibre** entre les besoins et la capacité d'approvisionnement **est incertain dès 2035**, il est **rompu en 2050** pour tous les territoires littoraux de Charente-Maritime.

## les 3 systèmes

### irs intérieurs



## Une feuille de route pour décider

Eau 17 a défini une **stratégie** d'adaptation concertée, validée par ses élus lors d'un comité syndical exceptionnel en avril 2025. Cette feuille de route fixe des **orientations pour sécuriser** l'alimentation en eau potable **et préserver la ressource** pour les générations futures. Elle s'articule autour de deux axes majeurs :

- gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement ;
- agir sur les besoins.

Pour garantir l'équilibre entre les besoins et les ressources, **une action structurée** est indispensable. **Trois niveaux d'intervention** permettent de **définir les actions à prioriser**.



Lors du comité syndical exceptionnel, **les élus ont voté** en faveur d'un panel de **solutions complémentaires** impliquant Eau 17, l'ensemble des parties prenantes et usagers du service public de l'eau. Elles visent à **agir à toutes les étapes du cycle de l'eau**, selon le niveau d'intervention.

**Pour préparer l'Eau du Futur, nous devons tous agir, à notre niveau, dès maintenant sur la ressource du présent.**

### Actions impératives

TYPOLOGIE D'ACTION	DÉTAILS DES ACTIONS	IMPACT	PILOTE
<p><b>Agir sur les besoins</b></p> <p>Améliorer et maintenir la performance hydraulique</p>	<p>Réduire les pertes d'eau sur le réseau.</p> <p>Assurer le maintien de cette performance.</p>	Faible	Exploitants / Eau 17
<p><b>Gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement</b></p> <p>Sécuriser le système de production d'eau potable</p>	<p>Réaliser des projets pour augmenter les volumes d'eau potable produits.</p> <p>Renforcer la sécurité et la fiabilité des outils de production existants.</p>	Important	Eau 17
<p><b>Agir sur les besoins</b></p> <p>Promouvoir un aménagement des territoires adapté à la ressource en eau potable</p>	<p>Veiller à ce que l'activité touristique n'entraîne pas d'augmentation de la consommation d'eau.</p> <p>Intégrer la disponibilité de la ressource en eau dans les projets d'urbanisme.</p>	Important	Collectivités
<p><b>Gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement</b></p> <p>Assurer une gestion patrimoniale des ressources et préserver leur qualité</p>	<p>Étendre les actions préventives de protection des Aires d'Alimentation de Captages contre les pollutions diffuses à l'ensemble des captages.</p> <p>Solliciter l'État pour réguler l'usage de pesticides et fertilisants dans les Aires d'Alimentation de Captages.</p>	Important	État / Eau 17

### Actions nécessaires

TYPLOGIE D'ACTION	DÉTAILS DES ACTIONS	IMPACT	PILOTE
<p><b>Agir sur les besoins</b></p> <p>Accentuer les actions pour des territoires sobres en eau</p>	<p>Sensibiliser et accompagner les opérateurs touristiques, citoyens-usagers, collectivités et scolaires.</p> <p>Réduire les consommations d'eau de 10 à 15% : évolution des pratiques, économies d'eau, substitution.</p>	Important	Collectivités / Eau 17
<p><b>Gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement /Agir sur les besoins</b></p> <p>Mettre l'expertise d'Eau 17 au service des territoires</p>	<p>Contribuer à la planification de l'aménagement du territoire.</p> <p>Participer aux démarches collectives de gestion de l'eau.</p>	Important	Collectivités / État / Eau 17
<p><b>Gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement</b></p> <p>·</p> <p>Négocier avec les collectivités non adhérentes, alimentées en eau par Eau 17</p>	<p>Compléter la solidarité à l'échelle du département.</p>	Important	Collectivités / Eau 17

### Actions souhaitables

TYPLOGIE D'ACTION	DÉTAILS DES ACTIONS	IMPACT	PILOTE
<p><b>Gérer les ressources et optimiser le système d'approvisionnement</b></p> <p>·</p> <p>Mieux comprendre la vulnérabilité de la ressource</p>	<p>Participer aux études sur les nappes et le fleuve Charente.</p> <p>Participer aux études sur le biseau salé, le comportement des pesticides.</p>	Moyen	État / Eau 17
<p><b>Gérer les ressources et optimiser le système</b></p>	<p>Sensibiliser les acteurs de l'aménagement sur la réduction de l'imperméabilisation</p>		

## d'approvisionnement

Contribuer à la recharge des nappes

des sols.

Promouvoir la réutilisation des eaux usées traitées à usage agricole.

Moyen

Collectivités / Eau 17



### RESE

131 cours Genêt - CS  
30551  
17119 SAINTES Cedex  
Tél. Siège : 05 46 90 05 05  
Tél. Service Clients :  
05 46 72 17 17